

Pour une place financière forte

Les priorités de l'Association suisse des banquiers (ASB)

Développer la liberté d'entreprendre



Accès au marché



Droits de timbre et impôt anticipé



Marché de la titrisation

Forger l'avenir



Numérisation



Développement durable



Prévoyance vieillesse

L'ASB œuvre pour la mise en place de conditions-cadres attrayantes et pour la liberté d'entreprendre afin que la place financière suisse reste à la pointe.

Renforcer la compétitivité



Processus réglementaires



Basel III Final



Marché hypothécaire



Projet AVS-fiscalité

Garantir la stabilité et l'intégrité



Garantie des dépôts



Loi sur le blanchiment d'argent

Développer la liberté d'entreprendre

Accès au marché

La place financière suisse, qui constitue un secteur exportateur important, doit bénéficier d'un meilleur accès à ses marchés cibles. S'agissant de l'UE, cela passe notamment par des procédures d'équivalence et par des accords bilatéraux.

Droits de timbre et impôt anticipé

En vue d'assurer la dynamique du marché des capitaux, l'ASB prône la suppression des droits de timbre ainsi qu'une réforme facilement applicable de l'impôt anticipé.

Marché de la titrisation

L'ASB souhaite améliorer l'accès au marché des capitaux pour les PME. Le marché de la titrisation doit être renforcé.

Forger l'avenir

Numérisation

L'ASB prône des conditions-cadres orientées vers l'avenir, qui permettent aux modèles d'affaires innovants de porter leurs fruits.

Développement durable

L'ASB suit activement les évolutions réglementaires, afin que la Suisse conserve son rôle de leader en matière de Sustainable & Impact Investing et développe de nouveaux domaines d'activité (p. ex. les Green Bonds).

Prévoyance vieillesse

L'ASB est d'avis qu'une modernisation des directives de placement (prudent investor rule) permettra de renforcer durablement la prévoyance professionnelle.

Renforcer la compétitivité

Processus réglementaires

La branche doit être impliquée en amont et systématiquement dans les processus réglementaires nationaux et internationaux. Chaque nouvelle réglementation doit se fonder sur une analyse coûts/utilité, respecter le principe de proportionnalité et contribuer à la compétitivité internationale de la place financière suisse.

Basel III Final

L'ASB plaide pour une mise en œuvre proportionnée des normes internationales en matière de réglementation des fonds propres. En termes de calendrier comme de contenu, la compétitivité de la place financière suisse doit être prise en compte.

Marché hypothécaire

L'ASB s'engage en faveur de conditions de concurrence équitables. Il y a lieu de renoncer à tout renforcement généralisé de la réglementation et d'éviter une accumulation de prescriptions redondantes et/ou poursuivant des objectifs similaires.

Projet AVS-fiscalité

L'ASB soutient le projet AVS-fiscalité. Celui-ci est essentiel pour que la place financière suisse reste attrayante.

Garantir la stabilité et l'intégrité

Garantie des dépôts

L'ASB est favorable à une révision efficace et équilibrée de la protection des déposants. A cet égard, il convient de rechercher une solution qui garantisse un rapport coûts/utilité adéquat.

Loi sur le blanchiment d'argent

La révision de la loi sur le blanchiment d'argent permettra de prendre dûment en compte les nouvelles exigences internationales.